

Strasbourg, le

06 DEC. 2018

**Mission Autonomie****Affaire suivie par :** Bénédicte AUTIER  
**Directrice de la Mission Autonomie****Tél. :** 03 69 06 71 15**Mél. :** benedicte.autier@bas-rhin.fr

2018-162021DG/DA/CD

Madame Sophie CLUZEL  
Secrétaire d'Etat chargée des  
Personnes Handicapées  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP**Objet :** Courrier d'intention pour entrer dans la démarche département 100% inclusif

Madame la Secrétaire d'Etat,

Par ce courrier, le Bas-Rhin, dans le cadre d'un partenariat rapproché entre le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS), marque son intention de s'engager dans la démarche « Territoire 100% inclusif ».

Un contexte partenarial particulièrement fluide entre l'ARS et de Département, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs, institutionnels (ESMS, Education nationale, DDCS, CAF, CPAM, DIRRECTE ...) et associatifs (URAPEI, APF, CERHGE...), la Conférence des financeurs et le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) permet de faire vivre les réflexions et de construire des politiques, en cohérence et en adhésion, avec l'ensemble des acteurs.

La « Réponse Accompagnée pour Tous » (RAPT) se déploie, se généralise sur l'ensemble de ses axes, le co-pilotage ARS-MDPH étant fructueux.

L'organisation transversale des services, en Maison de l'Autonomie pour le Département, et en délégation territoriale pour l'ARS, assure une vision panoramique et des réflexions élargies à l'autonomie (personnes âgées, personnes en situation de handicap). Nous, Département et ARS, travaillons conjointement, dans un objectif explicite de formalisation, à une convention de collaboration cadre, qui sera signée au début de l'année 2019.

Nous pouvons nous appuyer sur des expériences conjointes d'actions spécifiques. Fruits de notre partenariat, ces actions sont aujourd'hui effectivement inclusives : les pôles de compétences et des prestations externalisées (PCPE), le dispositif d'emploi accompagné (avec 39 places aujourd'hui), et des projets aboutis d'habitats inclusifs. La généralisation de la Réponse accompagnée est aujourd'hui en cours de déploiement. Nous soulignons aussi la mise en place et l'utilisation de Via Trajectoire PH par la MDPH et les établissements médico-sociaux depuis 2016.

Nous partageons clairement la volonté d'accélérer le processus de société inclusive dans le Bas-Rhin. Un comité de pilotage a été mis en place, pour cette démarche. Il propose trois axes :

- le premier axe, méthodologique, consiste à identifier les bloquants (administratifs, réglementaires, législatifs) récurrents, à les analyser, et à élaborer des propositions au niveau national ;

.../...

- le deuxième axe porte sur une recherche de vision transversale des politiques Autonomie, Personnes âgées/Personnes en situation de handicap, pour essayer de potentialiser les réussites, les bonnes pratiques qui permettent d'accompagner la personne au fil de son parcours de vie, d'éviter les ruptures d'accompagnement ;
- le troisième axe s'inscrit dans une dimension stratégique : nous nous proposons de nous concentrer sur l'habitat inclusif, accompagné. En effet, nous mesurons, au vu de la démographie, le fort besoin de faire évoluer l'habitat, pour assurer à chacun un « chez-soi », adapté à « ses besoins et à ses aspirations », volonté de la loi de 2005. Ce projet embarque largement acteurs, dispositifs et structures, et notamment sous tend à une refonte de l'offre médico-sociale. La question du bâti s'appuie sur une dimension résolument territoriale.

Du point de vue calendaire, la feuille de route sera rédigée avec précision pour fin mars 2019. Cette échéance entre en cohérence avec la mise en œuvre du Schéma régional de Sante et avec l'élaboration du Schéma départemental Autonomie. Nous garantirons ainsi un mouvement global, conjuguant nos compétences.

Nous restons à votre disposition, ainsi que nos services respectifs, mobilisés, pour tout complément qui vous semblerait utile.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Secrétaire d'Etat, nos respectueuses salutations.

Le Directeur général  
de l'ARS Grand Est

Christophe LANNELONGUE

Le Président du Conseil  
Départemental du Bas-Rhin

Frédéric BIERRY